

**FONDS DU COMITÉ CHARGÉ DE RÉDIGER UN MANUEL  
DE TRAVAIL CONTENANT LES MÉTHODES DE TRAVAIL  
ET LA STRATÉGIE DE BASE DU COMBAT DE L'INCENDIE  
ET CHARGÉ AUSSI D'ÉtudIER LA POSSIBILITÉ  
D'INSTALLER DANS LE SERVICE D'INCENDIE  
LE SYSTÈME DE GARDE SILENCIEUX  
VM30  
RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE**

**Division de la gestion  
de documents et des archives  
Service du greffe  
Ville de Montréal  
mai 1996**

**Traitement  
et rédaction**

Janine Reid

**Supervision**

Hélène Charbonneau

**Coordination**

Denys Chouinard  
Chef de la Section des archives

---

Le présent répertoire constitue le résultat du stage à la Ville de Montréal d'une étudiante à la maîtrise de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal.

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	1
NOTE MÉTHODOLOGIQUE .....	1
DESCRIPTION DU FONDS .....	3
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES DOSSIERS .....	5
<b>Constitution</b> .....	6
<b>VM30/A</b>	
<b>Tenue des réunions</b> .....	7
<b>VM30/B</b>	
<b>Travaux du Comité</b> .....	8
<b>VM30/C</b>	
INDEX	9

---

## INTRODUCTION

Au cours de son histoire, la Ville de Montréal a créé de nombreux comités afin de résoudre de multiples questions. La mise en relief de ces comités contribue grandement à mieux saisir les activités de la Ville dans leur ensemble. Les comités créés par le Conseil de ville ou par le Comité exécutif sont des structures administratives distinctes et constituent, par conséquent, des fonds d'archives.

---

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Avant leur traitement, les documents du Fonds du Comité chargé de rédiger un manuel de travail contenant les méthodes de travail et la stratégie de base du combat de l'incendie et chargé aussi d'étudier la possibilité d'installer dans le service d'incendie le système de garde silencieux se présentaient en quatre groupes: des procès-verbaux, de la correspondance, des extraits de procès-verbaux du Comité exécutif, et un manuel de travail traitant des devoirs et responsabilités des pompiers. Des doubles, des extraits de procès-verbaux du Comité, et une ordonnance du Service des incendies externe au Comité ont été élagués.

À la suite de l'analyse préliminaire, un cadre de classification a été élaboré sur la base de séries reflétant la constitution du Comité et ses activités (tenue de réunions et travaux du Comité). Le classement des dossiers a été réalisé de manière à mettre en évidence le fonctionnement du Comité.

La description des archives est fondée sur les *Règles pour la description des documents d'archives* (RDDA) produites par le Comité de planification sur les normes de description du Bureau canadien des archivistes. Plusieurs zones constitue la description, notamment la zone du titre, la zone des dates de création, la zone de collation (dimension), la zone de la description des documents (portée et contenu) et la zone des notes (source du titre, langues des documents, notes générales).

L'utilisation de crochets à la zone dates de création signifie que la date est probable. La dimension des documents est indiquée en centimètres, sauf lorsqu'il est plus utile de donner le nombre de pièces. Seule la description au niveau du fonds fournit la dimension en mètres.

Le corps de l'instrument présente la description de l'ensemble des constituantes du fonds. Au niveau de la description des dossiers, chaque début de page reprend le titre de la série avec sa cote, afin d'aider le repérage et de bien situer les documents décrits par rapport au cadre de classification. La description du dossier comprend le titre, les dates de création, la dimension totale, la portée et contenu des documents, et enfin, les notes. La description est complétée par la cote et l'adresse (A:).

L'instrument de recherche se termine par un index reprenant les titres des séries, des dossiers et certains thèmes.

---

**DESCRIPTION DU FONDS**

---

**FONDS DU COMITÉ CHARGÉ DE RÉDIGER UN MANUEL DE TRAVAIL CONTENANT LES MÉTHODES DE TRAVAIL ET LA STRATÉGIE DE BASE DU COMBAT DE L'INCENDIE ET CHARGÉ AUSSI D'Étudier LA POSSIBILITÉ D'INSTALLER DANS LE SERVICE D'INCENDIE LE SYSTÈME DE GARDE SILENCIEUX  
VM30**

*15 mars 1961 - 1<sup>er</sup> octobre 1962. - 0,03 m de documents textuels.*

**Histoire administrative:** Le Comité chargé de rédiger un manuel de travail contenant les méthodes de travail et la stratégie de base du combat de l'incendie et chargé aussi d'étudier la possibilité d'installer dans le service d'incendie le système de garde silencieux est créé le 15 mars 1961 par une résolution du Comité exécutif de la Ville de Montréal. Le Comité tient sa première séance le 28 mars 1961. À sa séance du 1<sup>er</sup> octobre 1962, le Comité exécutif approuve la première partie du manuel de travail qui traite des devoirs et responsabilités des pompiers, adopte la recommandation du Comité chargé de rédiger ce manuel et met fin à ses activités.

Le mandat du Comité est de rédiger un manuel de travail contenant les méthodes de travail et la stratégie de base du combat de l'incendie et aussi d'étudier la possibilité d'installer dans le service d'incendie le système de garde silencieux. Le Comité est composé de 3 membres: le conseiller municipal J.-Benoît Bourque, le directeur du Service des incendies, Armand Durette, et le président de l'Association des pompiers de Montréal (local 985), André Plante.

**Portée et contenu:** Le fonds témoigne des activités du Comité chargé de rédiger un manuel de travail contenant les méthodes de travail et la stratégie de base du combat de l'incendie et chargé aussi d'étudier la possibilité d'installer dans le service d'incendie le système de garde silencieux.

Le fonds est constitué des séries suivantes: Constitution, comprenant des extraits de procès-verbaux du Comité exécutif; Tenue des réunions, comprenant des avis de convocation et des procès-verbaux; Travaux du Comité, comprenant de la correspondance et un manuel de travail.

**Source du titre composé propre:** Titre basé sur le contenu du fonds.

**Langues des documents:** Les documents sont en français et en anglais.

**Instrument de recherche:** Répertoire numérique.

---

**DESCRIPTION  
DES SÉRIES ET DES DOSSIERS**

---

## **CONSTITUTION**

**VM30/A**

### **Constitution.**

15 mars 1961 - 1<sup>er</sup> octobre 1962. - 0,1 cm.

Série portant sur la création, la composition et l'existence du Comité. Série comprenant des extraits de procès-verbaux.

Titre basé sur le contenu de la série. - Documents en français.

**VM30/A**

### **Extraits des procès-verbaux du Comité exécutif de la Ville de Montréal.**

15 mars 1961 - 1<sup>er</sup> octobre 1962. - 6 pièces.

Dossier portant sur la création du Comité chargé de rédiger un manuel de travail contenant les méthodes de travail et la stratégie de base du combat de l'incendie et chargé aussi d'étudier la possibilité d'installer dans le service d'incendie le système de garde silencieux. Dossier comprenant des résolutions du Comité exécutif de la Ville de Montréal.

Titre basé sur le contenu du dossier.

**VM30/A,1.** - A: 48-06-04-06.

---

## **TENUE DES RÉUNIONS**

### **VM30/B**

#### **Tenue des réunions.**

23 mars 1961 - 1<sup>er</sup> octobre 1962. - 0,2 cm.

Série portant sur l'organisation des réunions du Comité chargé de rédiger un manuel de travail contenant les méthodes de travail et la stratégie de base du combat de l'incendie et chargé aussi d'étudier la possibilité d'installer dans le service d'incendie le système de garde silencieux. Série comprenant des avis de convocation et des procès-verbaux.

Titre basé sur le contenu de la série. - Documents en français.

### **VM30/B**

#### **Convocations.**

23 mars 1961 - 24 septembre 1962.- 0,1 cm.

Dossier comprenant des avis de convocation et une liste des présences.

Titre basé sur le contenu des documents.

**VM30/B,1.** - A: 48-06-04-06.

#### **Procès-verbaux.**

28 mars 1961 - 1<sup>er</sup> octobre 1962. - 0,1 cm.

Dossier comprenant des procès-verbaux du Comité.

Titre basé sur le contenu des documents. - Tous les procès-verbaux sont des copies non signées.

**VM30/B,2.** - A: 48-06-04-06.

---

**TRAVAUX DU COMITÉ**  
**VM30/C**

**Travaux du Comité.**

4 avril 1961 - 1<sup>er</sup> octobre 1962. - 2,7 cm.

Série portant sur les travaux du Comité et la documentation les accompagnant. Série comprenant de la correspondance et un manuel de travail traitant des devoirs et responsabilités des pompiers. Titre basé sur le contenu de la série. - Documents en français et en anglais.

**VM30/C**

**Correspondance.**

4 avril 1961 - 1<sup>er</sup> octobre 1962. - 0,2 cm.

Dossier comprenant de la correspondance relative aux travaux du Comité.

Titre basé sur le contenu des documents. - Documents en français et en anglais.

**VM30/C,1.** - A: 48-06-04-06.

**Manuel de travail.**

[Avant le 1<sup>er</sup> octobre 1962]. - 2,5 cm.

Dossier comprenant un guide des *Devoirs et responsabilités, Instructions et Manoeuvres du Personnel* du Service des incendies.

Titre basé sur le contenu des documents.

**VM30/C,2.** - A: 48-06-04-06.

---

## INDEX

Les descripteurs choisis pour l'index sont les titres des séries (en caractères gras), des dossiers et certains thèmes provenant des descriptions.

Comité exécutif  
VM30/A,1

**Constitution**  
**VM30/A**

Convocations  
VM30/B,1

Correspondance  
VM30/C,1

Liste des présences  
VM30/B,1

Manuel de travail  
VM30/C,2

Procès-verbaux  
VM30/B,2

**Tenue des réunions**  
**VM30/B**

**Travaux du Comité**  
**VM30/C**